

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 06	Fax : +32 (0) 69 89 05 04	Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE203 Sciences humaines: Psychologie			
Code	SOCM2B03	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Cynthia MARCHAL (cynthia.marchal@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

La visée du cours est de présenter les connaissances fondamentales en psychologie sociale. L'étudiant devra acquérir les concepts et méthodes d'analyse lui permettant de développer sa capacité à détecter et analyser les mécanismes psycho-sociaux de base sous-tendant les raisonnements et le comportement humain. Le cours est construit de manière à mettre en évidence la place de l'individu au sein des réseaux sociaux, des groupes, des communautés. Le cours mettra en évidence l'interdépendance des fondements psychologiques et des fondements sociaux.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**
 - 3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)
- Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**
 - 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
 - 4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture
 - 4.3 Utiliser des méthodes d'analyse spécifiques aux domaines de l'information, de la culture
- Compétence 5 **Informier, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**
 - 5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus
 - 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM2B03A Psychologie sociale et industrielle

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

-

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2021-2022 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie sociale et industrielle			
Code	23_SOCM2B03A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Cynthia MARCHAL (cynthia.marchal@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La visée du cours est de présenter les connaissances fondamentales en psychologie sociale. L'étudiant devra acquérir les concepts et méthodes d'analyse lui permettant de développer sa capacité à détecter et analyser les mécanismes psycho-sociaux de base sous-tendant les raisonnements et le comportement humain. Le cours est construit de manière à mettre en évidence la place de l'individu au sein des réseaux sociaux, des groupes, des communautés. Le cours mettra en évidence l'interdépendance des fondements psychologiques et des fondements sociaux.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de ces enseignements, l'étudiant.e devra maîtriser les connaissances et compétences acquises en psychologie sociale et se montrer capable de les appliquer en vue de comprendre des phénomènes interpersonnels et enjeux sociétaux (immigration, xénophobie, homophobie, discrimination, sexisme, l'influence d'autrui sur la santé mentale et physique et sur la justice,...).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La psychologie sociale étudie dans quelle mesure les croyances, émotions et comportements des individus sont influencés et forgés par la présence imaginée, réelle ou implicite de l'autre.

L'objectif général de ce cours sera d'acculturer l'étudiant.e à la psychologie sociale. Le cours visera à enseigner de manière exhaustive les principales notions, théories et méthodologies de la psychologie sociale, en vue d'offrir un ensemble d'outils susceptibles d'aider l'étudiant.e à expliquer la manière dont l'être humain vit, pense, ressent et agit avec les autres.

Partant d'exemples tirés de l'actualité, de la pratique en psychologie et des dernières avancées en recherche, seront étudiés : les définitions et méthodes de recherche et d'analyse en psychologie sociale ; le concept de soi et l'estime de soi ; la perception et cognition sociales ; les attitudes et le changement des attitudes, les stéréotypes, les préjugés et la discrimination, les groupes sociaux, l'identité sociale et les relations intergroupes ; l'influence sociale ; la pensée et la communication sociales.

Démarches d'apprentissage

Cours ex cathedra ; supports vidéo, témoignages.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Proposition d'un test «blanc» reprenant l'ensemble de la matière vue: l'étudiant est mis en situation

- d'évaluation (échantillon de différents types de questions).
- Exercices en séance
- Questions-réponses
- Supports complémentaires proposés aux étudiants (cours plateforme connectED).

Sources et références

Livre: Yzerbyt, V., & Klein, O. (2019). Psychologie sociale. Louvain La Neuve. Editions De Boek Supérieur

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Cours en ligne sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q 1 : examen écrit pour 100 % des points.

Q 3 : examen écrit pour 100 % des points.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).